



Extrait du registre des délibérations du Conseil métropolitain

Séance du 09 février 2018

OBJET : CULTURE ET EDUCATION - Soutien financier de Grenoble-Alpes Métropole à des événements culturels

Délibération n°

Rapporteur : Francie MEGEVAND

PROJET

//

Le rapporteur, Francie MEGEVAND;
Donne lecture du rapport suivant,

OBJET : Culture et éducation - Soutien financier de Grenoble-Alpes Métropole à des événements culturels

Exposé des motifs

Par délibération du 3 novembre 2016, Grenoble-Alpes Métropole a posé les principes de son action en matière d'événementiel culturel.

Il a ainsi été indiqué que la Métropole positionnerait son soutien à des événements culturels afin de favoriser les dynamiques créatives, notamment locales, de construire le patrimoine culturel de demain et de développer la notoriété du territoire.

La délibération du 24 mars 2017 a précisé les critères d'intervention de Grenoble-Alpes Métropole en matière d'événementiel culturel, selon trois modalités :

- Soutien à des événements métropolitains portés par des acteurs locaux selon trois marqueurs territoriaux (Métropole d'innovation sociale, industrielle, technique et scientifique, Métropole montagne, Métropole de création artistique et de patrimoine),
- Soutien à l'organisation d'un événement à rayonnement régional ou national (répondant à une thématique choisie annuellement),
- Soutien à des événements portés par des acteurs du territoire, selon un principe d'appel à candidature.

Dans la continuité de la politique de promotion et d'attractivité menée en 2016 et 2017, la présente délibération propose d'apporter, au titre d'une première tranche pour l'année 2018, un soutien financier à quatre événements.

Conformément à la délibération-cadre relative à la politique culturelle métropolitaine, un dialogue est engagé avec les porteurs de projets permettant de poser les fondations d'une nouvelle coordination et d'une animation par la Métropole à l'échelle du territoire.

Afin d'impulser des coopérations et actions structurantes sur l'ensemble du territoire métropolitain, les porteurs de projets sont invités à favoriser les mises en synergies de moyens d'ingénierie, permettant une meilleure visibilité des réalisations et une véritable valorisation des atouts culturels de notre territoire, dans un contexte financier culturel et territorial fragilisé.

Cet enjeu partagé est formalisé dans les contractualisations en annexe de la présente délibération. De plus, un travail dans le cadre de la Commission « Cohésion Sociale » sera engagé sur le premier semestre 2018, afin d'approfondir le travail initié en 2017 sur les modalités de soutien à l'événementiel culturel métropolitain.

❖ **La « Folle Nuit au Musée » Schumann/Brahms – Association Musée en Musique**
Du 19 au 20 janvier 2018.

Partenaire du Musée de Grenoble et coordinatrice de la programmation musicale de l'auditorium depuis 1994, l'association « Musée en Musique » a pour objectifs d'organiser des concerts, mettre en place des formations en relation avec ceux-ci, des rencontres avec le public et des événements musicaux, de diffuser par tous moyens à sa

convenance des informations relatives à la vie musicale et de développer l'écoute musicale chez les enfants en particulier.

Conçue dans l'esprit de La Folle Journée de Nantes, la Folle Nuit permet à un large public d'aller à la rencontre d'un compositeur célèbre ou d'un courant majeur de l'histoire de la musique. Placée sous le signe du romantisme, l'association a choisi pour cette 4e édition de réunir deux grands compositeurs : Brahms et Schumann.

Grenoble-Alpes Métropole est sollicitée à hauteur de 20.000 €, pour un budget prévisionnel 2018 de 103 425 €.

En 2016 puis en 2017, la Métropole a apporté à l'association un soutien à hauteur de 7.600 € pour cet événement.

Il est proposé de reconduire ce soutien à la même hauteur.

❖ **Festival Détours de Babel 2018 - Association Centre international des Musiques Nomades**

Du 15 mars au 07 avril 2018

Faire se rencontrer et dialoguer les écritures musicales contemporaines et les grandes traditions orales du jazz et des musiques du monde, soutenir la création et l'émergence,... tels sont les axes majeurs du projet porté par l'association.

Point de convergence de toutes ces actions, le festival Détours de Babel se déploie chaque printemps durant trois semaines dans toute l'agglomération grenobloise et en Isère en s'associant avec des salles partenaires, mais également des musées, lieux de patrimoine,...

Cette 8ème édition du Festival sera composé de :

- 90 concerts et spectacles (41 lieux d'accueil dont 16 à Grenoble et dans 19 communes de l'Isère),
- 193 artistes, représentant 20 nationalités,
- 16 créations,
- 120 actions éducatives et culturelles.

La thématique retenue est « Retour aux sources », qui fera donc la part belle à la source de toute musique, à savoir le son. Sons de la nature, des bruits du quotidien, des objets et paysages sonores mais également sons des répertoires anciens, sacrés ou traditionnels.

20.000 spectateurs sont attendus.

Grenoble-Alpes Métropole est sollicitée à hauteur de 30.000 €, pour un budget prévisionnel de 1.027.416 €. En 2016 puis en 2017, la Métropole a apporté un soutien à hauteur de 10.000 € sur cet événement. Il est proposé de reconduire ce soutien à la même hauteur.

❖ **Le Printemps du Livre 2018 - Ville de Grenoble**

Du 21 au 25 mars 2018

Créé en 2003, dans le cadre d'un contrat Ville-lecture, le Printemps du Livre met en relation les auteurs et les lecteurs, sur l'ensemble du territoire métropolitain, variant ainsi les lieux, les formes, les styles et les genres littéraires. En 2017, plus de 17 000 personnes ont participé au Printemps du livre.

Le Printemps du Livre s'appuie sur une dynamique de coopération professionnelle entre les bibliothécaires sur le territoire métropolitain, tout au long de l'année.

Pour l'édition 2018 les bibliothèques de Grenoble, Claix, Champagnier, Corenc, Domène, Eybens, Fontaine, Gières, Meylan, Pont de Claix, Seyssinet-Pariset, la Tronche, Vif, Vizille sont impliquées.

L'édition 2018 du Printemps du Livre verra :

- une quinzaine de rencontres publiques dans les bibliothèques de la métropole
- et une trentaine de rencontres avec les collèges et lycées de la métropole.

La dimension métropolitaine du festival se concrétise également par le soutien que le festival apporte au secteur économique de la librairie et de l'édition, par l'achat d'ouvrages auprès des libraires du territoire.

En cohérence avec les objectifs en matière de lecture publique définis dans la délibération-cadre de la Métropole du 3 novembre 2016, celle-ci a apporté, pour l'édition 2017 de cet événement, un soutien financier à hauteur de 10.000 €.

Pour l'édition 2018, Grenoble-Alpes Métropole est sollicitée à hauteur de 15.000 €, pour un budget prévisionnel de 295.500 €. Il est proposé de reconduire ce soutien à la même hauteur, soit 10 000 €.

❖ **Représentations de « Carmen », de Georges Bizet - Association La Fabrique Opéra
Du 30 mars au 03 avril 2018**

La Fabrique Opéra Grenoble est un concept fédérateur qui a pour but de faciliter l'accès du plus grand nombre à la musique classique, et plus particulièrement à l'Opéra.

Afin de démocratiser l'art lyrique, elle œuvre à rendre ses spectacles accessibles au plus grand nombre :

- en valorisant au maximum les compétences locales et en particulier celles des élèves des lycées et des établissements d'enseignement technique,
- en intégrant les amateurs encadrés par des professionnels,
- en favorisant l'accès au nouveau public, notamment les jeunes et les personnes isolées ou en difficulté.

Ainsi, dès la conception du projet, sont associés de jeunes lycéens, apprentis, étudiants, issus de lycées techniques, d'écoles professionnelles, de Conservatoires, des universités et d'écoles d'ingénieurs de l'agglomération grenobloise, afin de les faire travailler sous la direction d'une équipe artistique composée d'un chef d'orchestre, d'un metteur en scène, d'un chef de chant, de solistes, tous de renommée internationale.

En 2017, lors de la présentation de La Bohème, de Giacomo Puccini, 9425 spectateurs s'étaient rendus au Summum lors des quatre représentations. 446 jeunes de 16 à 22 ans avaient participé à la conception et réalisation des décors, costumes, coiffures, maquillage, à l'organisation de la Générale, aux placements des spectateurs ainsi qu'à la vente des programmes.

Grenoble-Alpes Métropole est sollicitée à hauteur de 70 000 €, pour un budget prévisionnel de 525 000 €. En 2016 puis en 2017, la Métropole a apporté un soutien à hauteur de 70.000 € sur cet événement. Il est proposé de reconduire ce soutien pour un montant identique de 70.000 €.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain

Vu l'article L5217-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le décret 2014-1601 du 23 décembre 2014 portant création de la métropole dénommée «Grenoble-Alpes Métropole»

Vu la délibération-cadre du Conseil métropolitain du 3 novembre 2016 relative à la politique culturelle métropolitaine

Vu la délibération du Conseil métropolitain du 24 mars 2017, relative aux critères d'intervention de Grenoble-Alpes Métropole en matière d'évènementiel culturel

Après examen de la Commission Cohésion sociale du 19 janvier 2018, et après en avoir délibéré, le Conseil métropolitain :

- Approuve le soutien aux structures listées ci-dessous et décide de verser, à ce titre, les subventions suivantes :
 - L'Association *Musée en Musique* se voit accorder un soutien à hauteur de 7.600 €, dans l'édition 2018 de la « Folle Nuit au Musée »,
 - L'Association *Centre international des Musiques Nomades* se voit accorder un soutien à hauteur de 10.000 €, dans le cadre de *Détours de Babel 2018*,
 - La Ville de Grenoble se voit accorder un soutien à hauteur de 10.000 €, dans le cadre du *Printemps du Livre 2018*,
 - L'Association *La Fabrique Opéra* se voit accorder un soutien à hauteur de 70.000 €, pour la mise en œuvre de l'opéra *Carmen*.
- Autorise le Président à signer les conventions à intervenir entre Grenoble-Alpes Métropole et, respectivement, chacun des bénéficiaires ci-dessus, ainsi que tout autre document relatif à ces soutiens.